



Vous avez besoin d'une association de consommateurs ?

INDECOSA-CGT 44 peut vous aider !

- INFORMATION
- LOCATAIRES
- SALARIÉS (avec ou sans emploi)
- DÉFENSE DES CONSOMMATEURS

L'association INDECOSA-CGT 44 a été créée par la CGT en 1981, INDECOSA-CGT c'est aussi plusieurs points d'accueil dans les principales grandes villes et grandes entreprises.

Vous y trouverez des publications les plus importantes, des communiqués, des expressions, des travaux, etc. à INDECOSA-CGT NATIONAL.

Vous pouvez leur écrire ou les contacter à l'adresse suivante :

INDECOSA-CGT - Case 1-1

263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex

E-mail : indecosa@cgt.fr / www.indecosa.cgt.fr



QUI SOMMES NOUS SUR LE 44 ?

Nous sommes une équipe de militants syndiqués et adhérents qui travaillons afin de pouvoir vous écouter, de vous informer sur vos droits.

Celle-ci est ouverte à tous, salariés syndiqués ou non, adhérents de l'association, retraités et les privés d'emplois.

Notre association est reconnue par l'état, nous participons à différentes instances de concertation et de consultation où les intérêts des consommateurs sont débattus avec les pouvoirs publics et les professionnels du commerce et des services.

Forts d'une longue expérience, les militants d'INDECOSA-CGT44 sont toutes et tous des salariés, retraités et privés d'emplois qui ont été formés au droit de la consommation ; vous accueillent, VOUS !! Consommateurs qui entendez défendre vos droits individuels et collectifs, dans nos permanences afin de VOUS aider et de VOUS conseiller pour que justice VOUS soit rendue.

Nous sommes présents dans le département, où sont implantées différentes antennes, nous tenons ainsi plusieurs

heures de permanences et réglons un grand nombre de litiges chaque année, le plus souvent à l'amiable ou la justice en dernier recours.

A savoir que nous avons un service juridique sur notre département, une permanence a lieu chaque vendredi de 13h30 à 16h30 sans rendez-vous.

Nous sommes donc amenés à prendre en compte les problèmes soulevés par les adhérents de la CGT mais aussi également des autres salariés sans distinction.

Son financement est assuré par :

- Les cotisations versées par les adhérents.
- Les subventions perçues comme toutes les organisations agréées de consommateurs au titre des activités réalisées.
- Adhésions à notre association.
- Vente de matériel (porte clés, crayons, gadgets etc).



NOS PRINCIPALES ACTIVITÉS

L'activité d'INDECOSA-CGT44 est une structure associative, et placée sous la responsabilité d'un conseil d'administration comprenant des représentants de l'association, des représentants syndicaux nommés par leurs syndicats, des représentants des UD/UL et des privés d'emplois adhérents, etc....

Toutes fédérations CGT peuvent s'investir auprès d'INDECOSA-CGT.

Notre champ d'intervention est multiple puisqu'il concerne toutes les questions liées à la consommation : transport, logement, achat de biens à la consommation, prix assurance, contrat de service, téléphonie, droit bancaire, crédit, démarchage à domicile, justice, surendettement, défense des personnes en situation d'exclusion sociale, santé, l'accès à l'énergie, l'eau, etc.

L'actualité récente a mis en évidence la nécessité de se regrouper entre associations de défense commune, c'est ce que nous avons fait en mettant en place ConsoFrance avec d'autres associations de consommations.

Enfin la mondialisation et la dimension européenne sur les différentes crises alimentaires et sanitaires nous imposent de nous exprimer sur ces sujets.

C'est pourquoi INDECOSA a contribué à la création de l'Association Européenne des consommateurs (AEC) en 1999. Cette organisation doit permettre au mouvement consumériste européen d'agir, ensemble, afin de convaincre les différents Etats membres de l'Union européenne de mettre en œuvre des politiques de prévention et de contrôle au niveau européen, et agir ainsi pour avancer vers une consommation sociale et environnementale responsable.

L'individuel et le collectif

La défense individuelle des consommateurs prend une place grandissante dans l'activité d'INDECOSA. Toutefois, la défense collective constitue tout autant une préoccupation permanente de l'association.

Ainsi, elle représente les consommateurs dans un grand nombre de structures comme le Conseil National de la Consommation, le Conseil National du Crédit et du Titre, Conseil National de l'Alimentation, Conseil National des Déchets, Bureau de Vérification de la Publicité, AFNOR et autres organismes de normalisation ou de certification, les instances de concertations de grandes entreprises publiques ou organismes professionnels.

INDECOSA intervient auprès des pouvoirs publics, des banques et des organismes financiers pour défendre le droit à la consommation des personnes en grande difficulté... C'est ainsi que, force de propositions, INDECOSA a joué un rôle non négligeable dans l'adoption de la Loi contre les exclusions et de nouvelles normes dans le système bancaire.



Salariés et retraités face au surendettement, vous n'êtes pas seuls

Que nous soyons actifs ou retraités, nous sommes tous confrontés aux difficultés, aux accidents de la vie courante et de la vie chère.

Un salaire trop juste, une pension trop faible pour faire face à nos besoins.

Des loyers trop chers, des biens immobiliers que l'on doit revendre lors de changement de situation : **maladie, séparation, veuvage...** peuvent remettre en question votre vie au quotidien.

Des crédits pour aider nos enfants ou petits enfants qui ont du mal à faire face à leur quotidien.

Des soins de plus en plus onéreux.

Comment faire en fonction de sa situation personnelle ? Vous êtes endetté :

“Ne pas attendre que votre situation se dégrade, il existe des solutions”.

COMMISSION DE SURENDETTEMENT

Nous avons un représentant
à la commission de surendettement
à la Banque de France de Loire Atlantique

M. Lucien Bertin – Tél : 06.74.36.61.00

Ou contacter la permanence INDECOSA-CGT

Mme Marie-Hélène VAUGEOIS - Tél : 02.28.08.29.88 ou 06.23.15.59.22

Permanence les lundis sauf pendant les vacances scolaires

*Afin que vous
puissiez conserver
votre logement
que vous soyez
locataire ou
propriétaire.*

Ne restez pas isolés

Lutter pour votre
pouvoir d'achat

Faites-vous aider par votre
association de défense de
consommateurs de la CGT

Les militants INDECOSA
sont à votre disposition pour
vous aider et vous informer de
la procédure et la constitution
de votre dossier !



En toute
confidentialité

Une représentante juridique est à votre écoute



INDECOSA-CGT a reçu un agrément du ministère de la justice et fait partie, comme d'autres associations de consommateurs, de Conso-France.

INDECOSA n'a pas matière à vous défendre devant les tribunaux, mais vous aide pour être au plus près de vos difficultés, nous pouvons vous accueillir chaque vendredi après midi, une militante va vous recevoir, qui a fait de nombreuses formations juridiques et diplomantes.

Service JURIDIQUE

Mme GUENGANT Yveline
06.07.70.81.64.

Permanence le vendredi de 13h30 à 16h30
Sans rendez-vous (sauf vacances scolaires)

Liste des représentants des locataires

Nous avons à notre disposition des représentants de locataires élu(e)s lors des élections des bailleurs sociaux, qui sont là pour vous soutenir dans toutes les démarches qui seront les vôtres.



COMMISSION LOGEMENT

- M. MENET Eric - tél. 06.05.06.91.47.

NOMS DES ADMINISTRATEURS LOCATAIRES

- M. BERTIN Lucien (Nantes Métropole habitat)
tél: 06.74.36.61.00.
- M. BERNARD Guy (SAMO)
tél: 06.63.41.64.76.
- Mme GUIHENEUF Patricia (Logi Ouest)
tél : 06.01.83.97.13.
- Mme RABALLAND Nathalie (Harmonie Habitat)
tél: 06.19.17.66.77.
- Mme DANIEL Catherine (LNH)
tél: 02.40.08.45.21 ou 02.40.08.45.37.
- M. CHALLOU Jean-François (Habitat 44)
tél: 06.74.67.78.21.

ADMINISTRATEURS MANDATÉS CGT

- Mme GANDON-TOURNEUX Paule
(CGT-Habitat 44)
tél: 06.77.20.20.71.
- M. BARBE Dominique (Silène)
tél : 06.78.88.00.69
- Mme GARRO Marie-Claude
(Nantes Métropole Habitat)
tél : 06.78.88.41.47.

NOUS SOMMES LÀ, À VOTRE ÉCOUTE !